

AVIS

La REVUE CHRÉTIENNE paraît le 10 de chaque mois.

ABONNEMENTS : Le prix de l'abonnement est de 12 fr. 50 pour la France et les pays faisant partie de l'Union postale. — Un numéro de l'année courante, pris séparément, coûte 1 fr. 50. On s'abonne au bureau de la *Revue chrétienne*, 11, avenue de l'Observatoire, Paris, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger, en ayant soin de leur donner l'adresse exacte du Bureau de la *Revue*.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : On est prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. F. PUAUX, directeur de la *Revue chrétienne*, 11, avenue de l'Observatoire, Paris. L'affranchissement est de rigueur.

Toute traduction ou reproduction des travaux insérés dans la *Revue chrétienne* est interdite.

AVIS IMPORTANT. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de cinquante centimes en timbres-poste.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VOYAGES CIRCULAIRES DE VACANCES

A ITINÉRAIRES FACULTATIFS

La Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée délivre, du 1^{er} juillet au 15 octobre 1886, des billets à prix très réduits de voyages circulaires sur son réseau, pour des parcours d'au moins 300 kilomètres.

L'itinéraire est composé au gré des voyageurs, de manière toutefois à former un circuit complètement fermé, c'est-à-dire que le voyageur doit revenir à son point de départ.

Les Compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée et de l'Est délivrent, également du 1^{er} juillet au 15 octobre, des billets semblables permettant d'effectuer, en empruntant les deux réseaux, des parcours totaux de 500 kilomètres et au-dessus.

GRASSART, libraire-éditeur

2, rue de la Paix. — PARIS

Vient de paraître :

ÉTUDES

SCR

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

PAU

Frank PUAUX et Auguste SABATIER

La responsabilité de la Révocation. — Les Jésuites et la Révocation. — La dernière requête des protestants de France à Louis XIV. — Table analytique de la Bibliographie du bi-centenaire de la Révocation.

Un beau volume in-12. Prix : 3 fr. 50

Envoi franco dans toute l'Union postale

LA DÉMOCRATIE

ET LE PROTESTANTISME (1)

LA RELIGION ET LA DÉMOCRATIE

La vérité la plus importante que l'étude de la démocratie américaine a révélée à Tocqueville est celle qu'il a formulée, dans la phrase suivante, si souvent citée et pas assez comprise : « Je doute que l'homme puisse jamais supporter à la fois une complète indépendance religieuse et une entière liberté politique, et je suis porté à penser que s'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et s'il est libre, qu'il croie. »

La religion est surtout nécessaire dans un régime de liberté et de démocratie, parce que l'homme, moins contraint par l'autorité, doit être porté à faire ce qu'il doit par la force intérieure de la conscience.

Sans mœurs, pas de liberté, et pas de mœurs sans religion, c'est-à-dire sans le sentiment qu'il est un idéal dont la poursuite s'impose.

L'égoïsme, qui est le ressort habituel des actions de l'homme, se porte à chercher son bien-être, sans tenir compte des droits d'autrui et de la justice. Pour qu'il remplisse ses devoirs envers

(1) Nous devons à l'obligeance de M. de Laveleye de pouvoir publier ces notes et fragments, destinés à un livre, aujourd'hui en préparation, qui paraîtra sous le titre : *Le Gouvernement de la Démocratie*. — F. P.

ses semblables et envers la patrie, il faut qu'il connaisse la loi morale qui l'y oblige et qu'il y ait en lui un mobile qui le porte à y conformer ses actes.

Dans les sociétés primitives s'établissaient certaines coutumes dictées par l'intérêt social, et l'individu s'y soumettait comme s'il obéissait à un instinct naturel. Sous le régime despotique, l'homme est maintenu dans la ligne droite par la disposition qui l'enseigne de toutes parts. Dans les temps de foi, la règle des actions humaines fait partie de l'enseignement religieux, inculquée à l'enfant, elle devient pour l'homme fait comme une seconde nature. S'il la viole, sous l'empire de la passion, il comprend qu'il a mal agi et le remords le ramène habituellement dans la voie du devoir. Mais dans nos démocraties modernes, les coutumes ont perdu leur empire; l'autorité n'a plus de prestige; la tradition n'a plus d'action; la contrainte est affaiblie; tout est mis en doute. L'homme est dégagé des liens qui le retenaient dans le bon chemin.

Pour qu'il accomplisse ce qui est nécessaire au maintien et au progrès de la société, il faut qu'un sentiment du devoir raisonné et intime tienne lieu des anciennes entraves qui l'empêchaient de dévier. Plus la liberté est complète, plus la morale doit devenir une force agissante.

Mais qui la gravera au fond des cœurs à ce point qu'elle soit en tout la règle de la conduite ?

On prétend qu'on peut construire un code de morale sans l'asseoir sur l'idée religieuse; peut-être; mais hors de la religion on ne trouvera pas de raison valable d'y obéir. Et d'ailleurs considérons la pratique: Qui donc s'appropriera cette morale indépendante, sauf quelques philosophes, et qui donc en parlera au peuple? Jusqu'à présent, seuls, les ministres du culte ont enseigné la morale aux jeunes générations et je ne vois nulle part personne qui les remplace.

Celui qui a rejeté toute religion continue à obéir à la voix du devoir, parce qu'il vit dans une atmosphère toute imprégnée de christianisme dont les commandements éthiques régissent ses actions même à son insu. Mais si cette action s'épuise, si le foyer d'où elle émane s'éteint, qui les remplacera? Extirpez le chris-

ianisme, supprimez ses ministres; un vide effrayant se fera dans l'âme du peuple à la place où il sentait ce qu'il avait à faire.

Quand tout est ébranlé à la fois, et que les hommes ne sont plus contenus ni par le respect de l'autorité publique, ni par celui de l'autorité religieuse, les chances de désordre augmentent. Alors ceux qui possèdent s'alarment à la vue de la révolution qui les menace; et si, en même temps, ceux qui restent attachés aux anciennes croyances se sentent inquiétés, une coalition se forme. Qu'il survienne alors quelque événement qui amène des souffrances dans l'ordre économique, et les institutions libres seront en grand péril. Les classes aisées appellent un maître, et le peuple, dont la foi en l'idéal aura été minée, ne sera plus prêt, comme jadis, à mourir pour défendre la liberté.

Aux Pays-Bas, en Angleterre et aux Etats-Unis, la religion a présidé à la naissance de la liberté et de la démocratie. Jusqu'à présent, en Suisse, les institutions populaires ont eu pour appui l'idée religieuse, et c'est dans le canton du Tessin, où les esprits se partagent entre l'incrédulité et l'ultramontanisme, que ces institutions donnent lieu aux plus fréquents désordres.

Les républiques de l'Amérique du Sud ont imité le régime des Etats-Unis; mais il n'y a enfanté que l'anarchie, parce que, parmi l'indifférence et la superstition, le sentiment religieux n'est plus qu'un mobile insuffisant pour l'accomplissement du devoir. « Une religion, dit Tocqueville, qui deviendrait plus minutieuse, plus inflexible, et plus chargée de petites observations dans le même temps que les hommes deviennent plus égaux, se verrait bientôt réduite à une troupe de zéloteurs passionnés au milieu d'une multitude incrédule. »

LE CATHOLICISME ET LA DÉMOCRATIE

L'esprit du christianisme est favorable à l'établissement de la démocratie. Il habitue les hommes à se gouverner eux-mêmes et en même temps à se soumettre aux lois. S'il inspire le goût de la liberté, il ne pousse pas à la révolte. Le catholicisme, au contraire, forme les peuples à obéir; mais aussi à

se soulever contre tout gouvernement qui n'obéit pas au prêtre, ainsi qu'on l'a vu au temps de la Ligue en France et dans les deux révolutions faites en Belgique en 1788 et en 1830. Les hommes sont portés à reproduire, dans les formes de leurs institutions politiques, celles de leurs institutions religieuses.

Le christianisme était à l'origine une démocratie radicale, à mesure qu'il s'est transformé en catholicisme, il est devenu, surtout depuis le xvi^e siècle, le type achevé de l'autocratie (4). De là est sorti le despotisme royal qui a trouvé son idéal dans le règne de Louis XIV et son théoricien dans Bossuet. Ce régime a exercé sur l'âme de certains peuples catholiques une influence si profonde, que, malgré leurs héroïques efforts pour fonder la liberté, ils ne peuvent la conserver.

La démocratie américaine sort de l'esprit des puritains qui étaient remontés aux sources républicaines et démocratiques du christianisme primitif.

« Le catholicisme n'est pas hostile à la démocratie, » dit Tocqueville, entendant par ce mot l'égalité des conditions; et en effet plusieurs des républiques les plus démocratiques de l'Europe sont très catholiques, mais quand à la démocratie se joint la liberté et que celle-ci paraît menacer la toute-puissance de l'Église romaine, cette Église devient l'ennemie du gouvernement, et la lutte commence. En Angleterre, sous les Stuarts, en Espagne, en France, en Belgique, en Italie, partout on a vu le clergé catholique combattre les progrès de la démocratie et favoriser les tentatives de rétablir l'ancien régime.

Tocqueville avait vu en Europe, et surtout en France, la liberté et la religion toujours en lutte. Il va aux États-Unis et dans le fait que l'Église est séparée de l'État.

Je pense qu'il se trompe. Séparez en France, en Belgique, en Italie, dans tous les pays catholiques, l'Église de l'État, la lutte entre la religion et la liberté cessera-t-elle? Nullement; elle redoublera de violence. Pourquoi? Parce que le catho-

lisme étant la seule religion qui prétend avoir pour organe une autorité infaillible, ne se contente pas d'être libre, mais veut dominer, régner en maître sur l'État et proscrire les autres cultes. Ce qu'elle cherche, c'est l'unité, non la liberté. Tocqueville a trouvé la liberté acceptée par tous les cultes aux États-Unis, parce qu'il était dans un pays protestant, où les sectes dissidentes ne demandent qu'à être libres et où les catholiques, étant en minorité, invoquent aussi la liberté. Mais partout où le pape peut dicter sa volonté à une nation soumise, il proscrit ou aspire à proscrire, conformément au dogme catholique. Si dans les pays catholiques on attaque le prêtre, ce n'est pas à cause de la foi qu'il professe, mais à cause du pouvoir qu'il peut conquérir. On combat en lui non le disciple de Jésus, mais l'héritier des prétentions papales.

DU CONCORDAT EN FRANCE

Chez les peuples catholiques la difficulté est extrême de fonder la liberté, malgré un clergé qui ne veut que celle de l'Église.

Cette difficulté s'est montrée clairement quand la Révolution française a voulu séparer l'Église de l'État. Elle s'est révélée récemment en Belgique, quand on a tenté d'y soustraire l'enseignement au contrôle du prêtre. Le laisser maître dans l'école c'était lui livrer l'avenir; l'en exclure, c'était soulever les populations qui veulent une instruction religieuse pour leurs enfants.

La même difficulté apparaît en ce moment en France au sujet du Concordat.

Beaucoup de bons esprits très modérés et très religieux veulent, comme Cavour, l'Église libre dans l'État libre, c'est-à-dire l'Église et l'État entièrement séparés. La majorité dans les deux Chambres françaises partage cette opinion, mais elle pense en même temps, et avec raison, que cette réforme produirait une secousse telle, qu'elle mettrait la République en péril. C'est ce que les hommes de la Révolution avaient d'abord très clairement aperçu.

(4) Voyez dans mes *Études et Essais*, l'article sur Lortias-Domoulin et Illet.

Robespierre va jusqu'à combattre ceux qui voyaient dans le catholicisme un danger pour la liberté : « Consolez-vous, dit-il, en songeant que la religion, dont les ministres sont encore stipendiés par la patrie, nous présente au moins une morale analogue à nos principes politiques. » — « Qui sont ceux, dit-il encore, qui croient à la nécessité des cultes ? Ce sont les citoyens les plus faibles, les moins aisés ; ils seront forcés de renoncer au ministère des prêtres, et c'est la plus funeste de toutes les hypothèses, car c'est alors qu'ils sentiront tout le poids de leur misère, qui semblera leur ôter tous les biens, jusqu'à l'espérance. » — « Vous avez à exterminer les tyrans, s'écrie-t-il ailleurs ; est-ce le moment de toucher à l'Église ? Vous avez à prévenir les sourdes menées de l'intrigue ; est-ce le moment qu'il faut choisir pour jeter au milieu de nous de nouveaux fermentes de troubles et de discordes ? » Bazire parle le même langage : « Dans un moment où nous allons juger le roi, dans un temps où il est nécessaire que le peuple soit tout entier pour nous, défiez-vous de ce projet (suppression du salaire) ; quant à moi, je déclare que je le combattrai jusqu'à extinction. »

Comme le montre Quinet, l'œuvre de la Révolution ne pouvait aboutir. « On renversait la royauté, et on conservait le système religieux dans lequel elle a ses racines. »

J'estime que Quinet a prouvé, l'histoire à la main, qu'une révolution politique, sans une révolution religieuse, réussit difficilement. Quand la révolution religieuse est faite premièrement, les nouvelles institutions politiques en sortent comme une plante de la semence. C'est ce que l'on a bien vu aux Pays-Bas, en Angleterre et aux États-Unis. Mais quand, la révolution politique accomplie, on veut ensuite modifier la religion pour l'y adapter, on n'y parvient pas, parce que l'effort que cela exige ébranle le nouvel édifice. Dans la formidable lutte qui s'engage alors, la liberté succombe. C'est l'écueil sur lequel, en France, la troisième république est en danger de faire naufrage comme la première.

DE LA DOCTRINE DES CAUSES NÉCESSAIRES DANS LEUR RAPPORT AVEC LA DÉMOCRATIE

Des philosophes éminents, comme Herbert Spencer, prétendent que les événements qui forment l'histoire de l'humanité sont la conséquence de causes agissant irrésistiblement, et cette doctrine envahit les esprits.

Je n'ignore pas que la liberté de décision suppose un effet sans cause, et je sais que toute action de l'homme ne peut être que le produit combiné de sa nature et du milieu où il agit. Et néanmoins, il est certain que je sens en moi le pouvoir d'agir ou de ne pas agir. Il y a là un mystère.

Mais prenez-y garde : les conséquences de la doctrine que vous adopterez à ce sujet sont très différentes. Si les hommes croient qu'ils sont conduits par des causes générales, irrésistibles, fatales, ils seront portés à laisser faire et prêts à accepter le joug que la destinée leur aura imposé. Sont-ils convaincus, au contraire, que leur sort dépend d'eux-mêmes, ils se redresseront et lutteront jusqu'à la mort.

La doctrine de la fatalité et des causes nécessaires prépare les hommes à la servitude : voyez les Musulmans.

La doctrine de l'action individuelle prépare à la liberté : voyez les Américains.

Les peuples qui croient à la liberté dans l'ordre philosophique, seront plus disposés à la fonder et à la défendre dans l'ordre politique, que les nations qui pensent que tout est réglé par un enchaînement de causes irrésistibles.

Malgré l'élevation de sa doctrine morale, le stoïcisme a favorisé la victoire définitive du césarisme, en prêchant la soumission aux lois naturelles. Veillons à éviter ce péril.

LA THÉORIE JACOBINE

Taine a dressé contre la théorie jacobine un acte d'accusation d'une éloquence impitoyable, appuyé sur un prodigieux entassement de petits faits. Son jugement est faux parce qu'il est partial, *einseitig*, comme on dit en allemand ; il n'a vu que

le mauvais côté de la doctrine. C'est celle de Rousseau. L'homme est naturellement bon. Il naît libre et partout il est dans les fers. Tout est bien sortant des mains de la nature. Les maux dont souffrent les sociétés viennent de ce qu'elles sont mal construites ; il faut donc les reconstituer de fond en comble. A cet effet, il suffit de quelques bonnes lois et de quelques décrets énergiques.

Certes, ce qu'il y a de faux dans cette théorie a été l'une des causes des violences et des crimes qu'on reproche avec raison à la Révolution française, mais, d'autre part, elle a inspiré cette soif de réformes, cet amour de l'*humanité* et de la *justice*, qui, issus du christianisme, ont transformé l'Europe. Il n'y a pas jusqu'aux motifs d'action des souverains et des despotes qui n'aient complètement changé. Le but qu'ils poursuivaient, disent-ils tous, y compris l'empereur de Russie et le sultan, est, non plus, comme autrefois, leur gloire ou leur puissance, mais le bien de leurs sujets et le progrès de la civilisation. Oui ! il est dangereux de croire que l'on puisse modifier brusquement la société à coups de décrets ; mais il est funeste aussi d'admettre que l'ordre social se constitue en vertu des lois nécessaires que l'homme ne peut changer impunément. Si la première de ces erreurs pousse à des innovations trop brusques, la seconde conduit à tout subir, même le plus avilissant despotisme.

De la doctrine de Rousseau, qui n'est autre que l'optimisme du xviii^e siècle, est sortie aussi la théorie de l'individualisme de Smith et des économistes. L'homme voit naturellement ce qui lui est bon : donc, supprimez l'intervention de l'État qui fausse tous les rouages, et les individus, laissés à eux-mêmes, en poursuivant leur plus grand avantage, réaliseront le bien général, but de la société.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE A-T-ELLE ÉCHOUÉ ?

Parmi les écrits de Guizot, il en est un où il examine cette question qu'il importerait tant de résoudre : *Pourquoi la Révolution française n'a-t-elle pas réussi ?*

La question me semble mal posée.

La Révolution française n'est peut-être point encore parvenue à établir en France un régime de liberté stable et définitivement assis, mais elle a eu pour résultat le triomphe de la démocratie, changement considérable que la Révolution anglaise de 1688, laquelle d'après Guizot a réussi, a laissé à accomplir de nos jours. Elle a mis fin aux abus de l'ancien régime et répandu dans le monde la poursuite de l'égalité et de la justice, d'où est sortie l'Europe contemporaine.

A la façon du Christianisme et de la Réforme, elle a exercé son influence sur le monde entier. Si partout le peuple qui travaille réclame l'amélioration de son sort, et si les classes supérieures sont disposées à faire tout ce qu'elles peuvent à cet effet, c'est une des conséquences de la Révolution qu'il faut savoir bénir, quelles que soient les agitations qu'elle provoque et les angoisses qu'elle fait naître.

Si, d'autre part, la Révolution française n'a pas réussi à fonder définitivement des institutions libres, c'est parce que la monarchie absolue avait chassé de France le protestantisme qui prépare à vivre libre pour ne conserver que le catholicisme qui enseigne à servir.

N'oublions pas, d'ailleurs, que les doctrines qui constituent l'essence de la Révolution française viennent toutes du protestantisme. Voltaire et Montesquieu empruntent à l'Angleterre, à Locke surtout, l'idée de la tolérance, du gouvernement libre, du régime représentatif, de la séparation des pouvoirs, toute la théorie du régime moderne. Le principe de la souveraineté du peuple et de la démocratie viennent directement du calvinisme de Genève, par Rousseau. La proclamation des droits de l'homme n'est que la reproduction de celle des États-Unis.

Comment la France aurait-elle pu trouver en elle-même la notion de la liberté et du gouvernement populaire?... Le souvenir de l'intervention de la nation pour le règlement de ses affaires au sein des États-Généraux était complètement effacé. Les traditions, l'histoire, les lettres, les arts, tout parlait de l'omnipotence des rois et de l'asservissement du peuple.

Tous les écrivains du « grand siècle » étaient à genoux devant la royauté absolue.

Certes les Huguenots français avaient, comme leurs frères des Pays-Bas, de Suisse et d'Angleterre, défendu les théories républicaines des droits du peuple et, en face de Bossuet formulant la théorie catholique du despotisme, Jurieu avait exposé, avec une clarté admirable, celle de la souveraineté nationale. Mais les Huguenots avaient été proscrits, écrasés ; et qui donc lisait Jurieu au XVIII^e siècle ?

Le souffle émancipateur qui a fait la Révolution française est donc manifestement venu de trois pays protestants : Suisse, Angleterre, États-Unis.

E. DE LAVERGNE.

LA PENSÉE ET LE CERVEAU

I

Les hommes ont toujours cru à la présence en eux de quelque chose qui ne meurt pas, d'une âme immatérielle, étroitement unie au corps sans doute, mais ayant une nature et une destinée différentes. M. Max Muller a trouvé dans les langues de tous les peuples qu'il a étudiées, des mots pour exprimer cette réalité spirituelle.

Ce n'est certainement pas sans motifs que les hommes ont eu et ont encore cette croyance en l'âme immatérielle et immortelle : une foi aussi universelle ne doit point reposer en l'air. Je rappellerai brièvement les quatre faits principaux qui lui servent d'appui.

L'*unité de la pensée*, qui fait contraste avec la complexité des phénomènes de la vie du corps.

L'*identité personnelle*, en complète opposition avec le renouvellement incessant des molécules du corps.

La *loi morale*, qui suppose notre liberté et crée notre responsabilité, deux faits inexplicables s'il n'y a en nous que la matière soumise aux lois fatales de la physique et de la chimie.

Enfin, l'*action au moral sur le physique*, tout aussi réelle que l'action contraire du physique sur le moral, si bien décrite par Cabanis.

Chacun de ces faits a une valeur considérable. Je m'arrête.